

Comment MR et cdH gouverneraient la Wallonie

Faute d'appuis extérieurs, MR et cdH pourraient rester à deux pour tenter l'aventure wallonne sans les socialistes. La majorité sera très courte, mais c'est jouable, veut-on croire dans ces deux partis. Et pour ne pas risquer sa peau sans cesse au Parlement, on gouvernera via trois ou quatre décrets symboliques et fourre-tout. Le Parlement wallon sera prié de marcher au pas.

LE RÉSUMÉ

Le cdH a fait un calcul d'opportunité: impossible de poursuivre avec un Parti socialiste en pleine débandade.

MR et cdH sont convaincus qu'ils peuvent gouverner la Wallonie à deux.

Ils devront frapper vite et fort – l'opposition est affaiblie –, sans trop trainer devant le Parlement.

MARTIN BUXANT

On ne va pas refaire l'histoire de la love-story en devenir entre libéraux et centristes une énième fois. Même si Benoît Lutgen n'a donné aucune indication précise quant au moment où il allait débrancher la prise des exécutifs régionaux, il s'avère tout de même aujourd'hui qu'en haut lieu libéral, on n'est pas tombé tout à fait des nues ce lundi-là, il y a deux semaines. «On savait que Lutgen mûrissait cette décision depuis un certain temps», admet, aujourd'hui, un libéral. Le cdH débranche la prise gouvernementale en tablant sur le fait que libéraux et socialistes ne pourront gouverner ensemble. Jusque-là tout va bien.

Le cdH. Prenons les choses avec ordre et méthode. Le président commet un impair stratégique: celui de penser qu'Ecolo et DéFI vont danser comme il siffle. Persuadé qu'en ayant donné un premier coup de talon, les canassons amarante et vert suivraient le mouvement initié par le cdH visant à éjecter des socialistes «infréquentables», Lutgen s'est un peu emmêlé les pinces. Ce qui lui complique la tâche aujourd'hui, considérablement, à l'heure de former un gouvernement bruxellois.

Le calcul des centristes est opportuniste: avec un Parti socialiste à 25 ou à 30%, jamais Lutgen n'aurait tenté la bascule. Mais les rouges sont profondément et durablement affaiblis (voir notre sondage en page 3), ils

ne se relèveront certainement pas d'ici 2019. Lutgen l'a compris assez rapidement.

D'autres éléments ont encore joué dans le retournement des centristes. Primo, le Parti socialiste avec lequel le cdH a commencé à gouverner était social-démocrate

et pouvait fort bien se marier avec le cdH sans trop de heurts. Ce n'est plus le cas: le PS, harcelé par le PTB, est forcé de tirer franchement sur la gauche, avec des propositions, par exemple en matière fiscale, d'un Christophe Lacroix, que ne renierait pas le PTB. C'était devenu difficile pour le cdH que de poursuivre cette aventure. Maxime Prévot a donné suffisamment de signaux en ce sens.

Secundo, le Fédéral. PS et cdH ont longtemps été convaincus que le gouvernement fédéral tomberait avant la fin de la législature et que les cartes seraient rebattues à ce niveau-là. Or il apparaît clair depuis quelque temps que le MR et ses trois acolytes flamands (N-VA, CD&V et Open Vld), malgré les querelles intestines, iront jusqu'au bout de l'exercice, entre autres porté par la reprise de la croissance et la création d'emplois.

Wouter Beke, le président du CD&V, a cessé de critiquer le gouvernement fédéral, Lutgen l'a bien remarqué: on ne doit plus compter sur un changement de coalition à cet étage-là d'ici 2019.

Toute une série d'éléments, donc, qui ont poussé Lutgen à prendre la décision de se séparer des socialistes. Reste l'emballage: la succession des affaires de mauvaise gouvernance liées au Parti socialiste a fourni le prétexte au cdH pour débrancher la prise.

Mécanique orange-bleue

DéFI. Et puis, il y a ce grain de sable nommé Maingain dans la mécanique orange-bleue. Le président de DéFI Olivier Maingain, en posant des exigences XXL (régler le survol de Bruxelles, etc), rend compliquées des coalitions avec le cdH et le MR à Bruxelles et, partant, en Fédération WalloBrux. Maingain joue sa partition, il n'en veut pas particulièrement au cdH, il souhaiterait plutôt l'engloutir.

En revanche, il a la dent dure contre les libéraux: Maingain n'a jamais apprécié Louis Michel (et vice-versa) et son aversion s'est prolongée envers Charles, le fils. Un temps, le leader de DéFI a épargné Didier Reynders quand les deux formations politiques étaient en cartel. Mais ce temps-là est révolu, Maingain cogne désormais aussi contre Reynders, entre autres dans le dossier du Kazakhgate. «C'est une aversion pour les libéraux

qui confine à l'obsession», assure un responsable libéral convaincu que Maingain ne changera pas son fusil d'épaule.

Mais au-delà des considérations personnelles, Maingain sait aussi que dans un attelage avec le Parti socialiste, il peut jouer la carte du partenaire de centre-droit, un positionnement assez utile pour un parti dont la majorité des élus au Parlement bruxellois sont issus du sud-est de Bruxelles. Enfin, dernier élément pour appréhender le «no pasaran» de DéFI envers les libéraux, c'est Didier Gosuin. L'influent ministre bruxellois, plutôt profilé au centre-gauche, se retrouve bien dans la configuration gouvernementale actuelle avec le PS et le cdH.

Vous avez bien lu.

Et vous avez compris, à ce stade, que verts et DéFI ne seront plus que probablement pas de la partie, du moins à court terme. Ecolo pourra éventuellement soutenir des textes législatifs sur la gouvernance de l'extérieur de la majorité, mais ce n'est pas certain.

La manœuvre

MR et cdH. Les deux partis devraient donc négocier ensemble pour former une majorité et un gouvernement wallon – ça commencera peut-être dès la semaine prochaine. Halte-là, dites-vous, cette majorité wallonne est trop juste, elle ne tient qu'à une unité. En commission parlementaire, pour avoir le quorum, il faudra se compter. Les

absents – Jacqueline Galant, par exemple, qui va accoucher cet été – ne devront pas l'être trop longtemps. Il y a ce drôle de renfort, le parlementaire «J'existe», un ex-PP. Au MR, on dit à son sujet: «si ce type veut voter avec nous, on ne va pas l'en empêcher». Alors tout cela est jouable mais, franchement, c'est risqué. C'est très risqué, même pour les joueurs de poker.

D'où l'idée de manœuvrer comme ceci: la majorité wallonne MR/cdH devrait opérer via trois ou quatre grands décrets «fourre-tout» ultra-symboliques, ce qui limitera au maximum les passages devant le Parlement. C'est le gouvernement qui disposera des leviers pour avancer. «Ce sera un peu comme un Parlement à la chinoise où on vient une fois par an pour entériner ce qui a été décidé», décrypte l'un.

Un autre: «On les laissera toujours faire des rapports, etc. Ils s'occuperont, mais on ne prendra plus de risque à passer et à repasser devant le Parlement pour le moindre point». Les trois ou quatre grands décrets devront permettre

de frapper l'opinion publique puisque cette majorité ne disposera que d'une année pleine d'exercice, avec les deux campagnes électorales qui se dessinent. Un décret sur la gouvernance, soutenu ou pas par Ecolo, un autre sur le socio-économique, un troisième sur la transition énergétique, voire un quatrième.

Et vogue la galère orange-bleue.

Jean-Michel Hulot Javaux

Dans ce cas de figure, le casting ministériel devra être choisi avec soin – entre autres le ministre-président (libéral) et son vice-Premier puisqu'ils devront avancer comme des rouleaux compresseurs. À ce sujet, deux noms reviennent régulièrement pour intégrer cet équipage ministériel. Il y a Melchior Wathelet, pour l'heure rangé des voitures

mais qu'une coalition de centre-droit pourrait mettre en appétit. Et puis le Liégeois

Jean-Michel Javaux, un ami du président Benoît Lutgen. Ce serait une jolie pioche, si Ecolo n'embarque pas dans l'aventure, pour montrer qu'on peut faire de l'écologie sans les verts. Une sorte de Nicolas Hulot à la sauce wallonne, le passé Ushuaïa-télévisé en moins.

Le Parti socialiste. À noter – aussi – que l'opposition au Parlement wallon risque de ne pas être fringante. Certes, les socialistes sont nombreux à Namur, mais ils sont hargards, abattus non seulement par le fait d'avoir été évincés du gouvernement mais aussi – et peut-être surtout – parce que le PTB est désormais, virtuellement, la force d'opposition la plus importante à gauche. Problème: le PTB ne dispose que de deux représentants au Parlement wallon, et pas les plus mordants, écrivons-nous, pour rester courtois – on est donc loin du carton que fait chaque jeudi Raoul Hedebouw au Parlement fédéral.

On a donc une majorité wallonne MR/cdH et à Bruxelles un exécutif PS/DéFI/cdH qui se maintient en place tant bien que mal, grâce au (ou à cause du – ça dépend des points de vue) au DéFI d'Olivier Maingain).

Et en Fédération Wallonie-Bruxelles? On s'achemine vers un cas de figure inédit où les gouvernements wallon et bruxellois devront négocier ensemble pour composer un exécutif. Ce qui s'apparente d'ores et déjà à un casse-tête puisque MR et cdH ont déjà annoncé leur intention de réduire drastiquement le nombre de ministres et souhaiteraient une double casquette, à savoir que le ministre-président wallon soit également le ministre-président francophone.

Comme l'a dit Olivier Maingain cette semaine, «l'été sera long et l'été sera chaud».

«L'été sera long, l'été sera chaud.»

OLIVIER MAINGAIN

«On laissera le Parlement wallon s'occuper avec des rapports.»

UN LIBÉRAL

Yvan Mayeur, un socialiste désormais sans parti

L'ancien bourgmestre de la Ville de Bruxelles a décidé de quitter son parti. Parti qui devait justement se positionner sur son avenir et celui de Pascale Peraita.

La commission de vigilance de la fédération bruxelloise du Parti socialiste devait se prononcer sur le sort d'Yvan Mayeur, bourgmestre démissionnaire de la Ville de Bruxelles, et de Pascale Peraita, présidente démissionnaire du CPAS bruxellois, tous les deux au centre de l'affaire du Samusocial.

Au sein de la commission, les débats s'annonçaient houleux vendredi sur les cas des (ex-)mandataires de la Ville, et ce alors que la nébuleuse gestion du Samusocial est actuellement disséquée par une commission d'enquête mise sur pied par les députés bruxellois.

Sauf que la commission de vigilance a décidé finalement de ne pas se prononcer vendredi, et qu'Yvan Mayeur a chamboulé le programme en adressant à Jacqueline De Baets, présidente de ladite commission, un courrier annonçant sa démission du parti.

«C'est le cœur gros que je t'écris ces mots, écrit-il. J'ai toujours pensé agir dans l'intérêt de notre idéal, dans ma section et à la base, mais également dans les différentes fonctions que j'ai eu l'honneur d'occuper, au Parlement, au CPAS de Bruxelles, dans les hôpitaux publics et à la Ville de Bruxelles.» «J'ai proba-

blement commis des erreurs, continue-t-il. Je le regrette profondément. Je regrette aussi de

ne pas avoir pu m'en expliquer avec nos autorités régionales.» Et d'ajouter, en guise de conclusion: «Je reste un militant socialiste, sans parti.»

S'exprimant, dit-il, à titre personnel, le ministre-président bruxellois Rudi Vervoort (PS) a pris acte de «cette décision personnelle difficile à prendre» et «inélectable». «Il en allait de son intérêt et de celui du parti.»

«Beaucoup de bonnes choses»

Sur les ondes de Bruzz, l'échevine de la Culture Karine Lalieux (PS) a dit comprendre la décision. «Mais nous ne devons pas oublier que, comme homme politique, il a fait beaucoup de bonnes choses pour la ville.»

Même volonté de nuance dans le chef de la présidente de la fédération bruxelloise du PS Laurette Onkelinx.

«Yvan Mayeur a décidé, en son âme et conscience, qu'il devait démissionner du PS. Il a commis des manquements éthiques immédiatement suivis d'une démission de son mandat de bourgmestre de la Ville de Bruxelles.» Interrogée par l'agence Belga, M^{me} Onkelinx a dit mesurer «combien cette décision a été difficile pour lui». «Mais c'est une décision responsable prise dans l'intérêt de l'ensemble des militants du PS.»

S.N.

«J'ai probablement commis des erreurs. Je le regrette profondément.»

AVANT LE CONGRÈS

Le PS se dirige vers le décumul des rémunérations

Lors de leur vote, les fédérations du parti socialiste ont privilégié le scénario d'un décumul des rémunérations devant l'option préconisant un décumul intégral des mandats, en vue du congrès qui doit trancher sur les nouvelles règles de gouvernance, dimanche aux Lacs de l'Eau d'Heure. Le décumul des rémunérations l'emporte avec 56% des voix.

La césure s'opère au niveau des deux grandes fédérations, celle de Charleroi, favorable au décumul intégral des mandats, et celle de Liège, favorable au décumul des rémunérations.

Une commission de résolution se penchera, vendredi, sur les amendements qui viendront affiner le nouveau dispositif.

«Je ne demande pas la démission de Joëlle Milquet»

OLIVIER MAINGAIN
PRÉSIDENT DE DÉFI



© PHOTO NEWS

Dans une interview à la Libre Belgique, Olivier Maingain déclare qu'il n'est pas «dans une vindicte personnelle à l'égard de Joëlle Milquet», adoucissant sa position par rapport à la députée bruxelloise cdH.

PENDANT CE TEMPS-LÀ

«Nous continuons à travailler dans le respect mutuel»

«Nous continuons à travailler au gouvernement, l'accord de coalition est mis en œuvre.» C'est ainsi qu'a répondu le ministre-président Rudi Vervoort à une question, au Parlement bruxellois, du chef du sp.a Jef Van Damme sur l'impact de la crise politique dans la partie francophone du pays.

Van Damme s'inquiétait notamment de la continuité des travaux sur la réforme de l'urbanisme à Bruxelles et la proposition de loi sur les loyers. «Le gouvernement a fait un bon travail. Il reste encore beaucoup à faire sur la bonne gouvernance», a-t-il cependant relevé.

Rudi Vervoort a rassuré ses partenaires de la coalition. «Nous travaillons dans le respect mutuel. C'est important pour nous, pour les Bruxellois et pour les institutions bruxelloises.» Le ministre-président a souligné que le gouvernement a travaillé dans une atmosphère positive. «Bruxelles est Bruxelles et restera Bruxelles.»

EXCLUSION



© PHOTO NEWS

L'ancien mandataire libéral Christophe Pourtois a été exclu du MR. L'intéressé avait démissionné, le 20 juin dernier, de ses dix mandats liés à la Ville de Bruxelles. Ces missions lui rapportaient 76.459 euros brut par an, selon le cadastre des mandats dérivés, dressé par la majorité à la suite du scandale du Samusocial.